

Jeudi, 13 avril 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.  
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McCallum,	Perley,
Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Almon,	Dobson,	McKay,	Power,
Baird,	Drummond,	McKindsey,	Primrose,
Bellerose,	Ferguson,	McLaren,	Prowse,
Bernier,	Fiset,	McMillan,	Reid,
Bolduc,	Forget,	McSweeney,	Sanford,
Boucherville de (C. M. G.),	Hingston (Sir William),	Merner,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	Templeman,
Carmichael,	Lovitt,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Villeneuve,
Clemow,	MacInnes,	Ogilvie,	Wark,
Dandurand,	MacKeen,	Owens,	Yeo.

IÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Villeneuve :—De W. Mackay et autres, détenteurs de police dans la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie.

Par l'honorable M. McKay :—De Charles C. Colby, de Stanstead, dans la province de Québec et autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Landry :—De la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

Par l'honorable M. Power :—De William Mackenzie, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents de la Puissance du Canada, demandant un acte qui amende son acte constitutif en l'autorisant à faire l'assurance contre la maladie ;

De George Gooderham et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Corporation canadienne de mortgages et de placements avec pouvoir d'acquérir l'actif et de poursuivre les opérations de la Compagnie permanente de prêt et d'épargne du Canada, de la Compagnie de crédit foncier et d'épargnes, ainsi que d'autres compagnies de même nature qui traiteraient avec eux à cette fin ;

De E. F. Fauquier, de la cité d'Ottawa, et autres, demandant à être constitués, en corporation aux fins de construire et exploiter un chemin de fer de la passe Chilkat en suivant le sentier Dalton jusqu'à Selkirk, et de là à Dalton City ;

De la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston (à responsabilité limitée), demandant un acte qui amende son acte constitutif en réduisant son capital social et en changeant son nom en celui de la "la Compagnie Bronson" et pour d'autres objets ;